

**Dialogue Politique conduit par  
Mr Abdelkader BENSALAH**

---

**DECLARATION LIMINAIRE  
DE Mr Réda HAMIANI,  
Président du Forum des Chefs d'Entreprise**

**4 Juin 2011**

Le Forum des chefs d'entreprise est, avant tout, une association à caractère économique. A ce titre, il s'est toujours donné comme ligne de conduite de limiter ses analyses, ses réflexions ou ses propositions au domaine précis qui est le sien, à savoir celui de la marche des affaires économiques du pays.

C'est ainsi que, en tant que membres de cette association créée en l'an 2000, nous n'avons eu de cesse d'interpeler les autorités publiques et les gouvernements successifs sur la nécessité de prêter une meilleure attention au monde de l'entreprise, convaincus que nous sommes que celle-ci est, en économie de marché, le lieu de création de la richesse, des emplois et des revenus ; à nos yeux, les retards économiques que notre pays continue d'accuser trouvent leur explication essentielle dans le fait que l'entreprise est loin d'être au centre de la politique économique nationale, pour ne pas dire qu'elle en reste complètement marginalisée.

A ce sujet, il faut relever que si quelques unes de nos recommandations sont quelquefois entendues et prises en compte, nous avons toujours estimé que le rythme de la croissance économique de notre pays reste encore largement insuffisant, que l'usage qui est fait de ses immenses ressources financières est loin d'être performant et, en définitive, que le niveau actuel de développement de l'économie algérienne est loin de répondre aux attentes de notre population et singulièrement de ses franges les plus jeunes.

Bien entendu, c'est là un sentiment qui, s'il a largement inspiré nos prises de positions, a toujours été exprimé avec mesure et nuances parce que, trop souvent à nos yeux, il a été interprété à tort comme une contestation de la politique économique gouvernementale ou

même comme une immixtion malvenue dans la sphère politique, de la part d'une association dont la vocation est, légalement, restreinte au seul champ économique.

Aussi, nous avons été très satisfaits de voir que le Président de la République décide depuis quelques semaines d'engager ce large débat national sur les réformes politiques dont notre pays a besoin et nous sommes bien entendu honorés d'avoir été invités à y participer. Dans ce contexte, si nous rappelons dans le mémorandum qui accompagne la présente déclaration les principales recommandations de nature à conforter la place de l'entreprise algérienne dans le processus de développement économique et social national, notre Forum tient surtout à mettre en avant les cinq réflexions essentielles suivantes :

**1-** Le vent du changement qui souffle dans la région arabe et même au-delà, ne manque pas d'affecter aussi notre pays. La sclérose qui frappe les institutions en charge de la gouvernance économique en Algérie est une source profonde d'inefficacité économique. Il en résulte une gestion médiocre des importantes ressources financières du pays qui, loin de créer la prospérité, exacerbe les mécontentements en particulier pour une jeunesse de plus en plus éduquée et qui, à raison, se considère exclue du partage de la richesse nationale et, surtout, s'inquiète légitimement pour son avenir. Notre pays se doit de prendre en charge ses attentes et de débloquent, dans un cadre volontariste, le processus des réformes économiques et politiques sous peine d'avoir à faire à des débordements non souhaitables, en forme de manifestations brutales et violentes de révolte, avec les dégâts coûteux qui accompagnent ces mouvements incontrôlés de protestation. **Pour les chefs d'entreprise soucieux avant tout de construire et de créer de**

**la richesse, des réformes structurelles bien réfléchies et bien mises en œuvre sont préférables aux « révolutions » porteuses de désordres et gaspilleuses de ressources rares.**

2- Au-delà, il importe avant tout de bien situer les enjeux du dialogue aussi bien économique que politique que les pouvoirs publics ont décidé de lancer. A nos yeux, il ne s'agit pas seulement de quelques mesures, aussi généreuses soient-elles, destinées à résoudre des difficultés conjoncturelles ou à lever des contraintes dont souffrirait telle ou telle catégorie d'entrepreneurs. C'est l'ensemble du système de gestion de notre économie qu'il convient de réformer pour faire face à la contrainte majeure à laquelle nous serons certainement confrontés au cours des dix prochaines années, à savoir celle de la diversification de notre économie et de la sortie progressive de son addiction aux hydrocarbures. Il faut sans doute le dire et le répéter avec force : la faiblesse majeure de la gestion de notre économie au cours des vingt dernières années est celle d'avoir vu s'accroître le poids du secteur des hydrocarbures, lequel est passé de 28% du PIB en 1990 à plus de 45% aujourd'hui. C'est pourquoi il faut bien comprendre que les transformations à apporter au système de gestion de notre économie ne doivent pas avoir pour seule ambition de gommer à la marge quelques insuffisances du système de répartition du revenu national mais d'inverser totalement le paradigme actuel pour commencer dès à présent à se projeter dans une nouvelle économie de l'après pétrole. **Ces transformations prennent du temps et il faut bien comprendre également que, faute d'entamer dès à présent les réformes nécessaires en ce sens, la diminution inévitable des revenus pétroliers pèsera, à terme, comme une menace lourde de conséquences sur les équilibres vitaux de notre pays, sur sa sécurité et même sur son intégrité.**

**3-** Le contrepoint de cette dépendance excessive de notre économie à l'égard de la rente hydrocarbures est celui de la dépendance extérieure insupportable dans laquelle notre pays se trouve aujourd'hui prisonnier. La faiblesse de notre appareil de production est aujourd'hui telle que plus de 80% de nos besoins alimentaires, plus de 70% de nos besoins en médicaments et plus de 80% des besoins de fonctionnement de notre appareil industriel sont importés. La fiscalité hors hydrocarbures couvre à peine le tiers des dépenses de fonctionnement courantes de l'Etat. Plus grave, cette faiblesse de notre appareil de production est telle que pour chaque 100 DA investis, plus de 80 DA sont transférables à l'extérieur. De même que chaque augmentation de salaire se traduit inévitablement par une augmentation conséquente du recours à l'importation. C'est l'atrophie de notre appareil de production qui explique pourquoi notre pays est passé en l'espace de quelques années d'un volume moyen d'importation annuelle de 12 Mds de \$US à plus de 40 Mds de \$US, tout cela sans effet notable sur le rythme de sa croissance et ses créations d'emplois. **En ce sens, ce qu'il faut surtout souligner, c'est que cette atrophie de notre système de production n'a pas pour origine une incapacité congénitale quelconque mais bel et bien la somme de contraintes législatives et réglementaires et de procédures bureaucratiques aussi lourdes qu'irrationnelles qui congestionnent l'acte d'investissement et l'acte de production au sein de l'économie nationale.**

**4-** Pourtant, la Constitution algérienne, dans son article 37, garantit au plan du droit la liberté de commerce et d'industrie. On se demande alors au nom de quelle interprétation singulière de la loi fondamentale un entrepreneur algérien doit-il demander une autorisation administrative préalable du gouvernement pour investir dans son propre pays. On se demande également pourquoi certaines

activités sont toujours, dans les faits, interdites à l'initiative des investisseurs nationaux alors même que, paradoxalement, elles sont tolérées pour des investisseurs étrangers. On s'interroge sur le fait que l'Etat algérien continue, contre tout bon sens économique, d'injecter massivement des ressources financières pour maintenir artificiellement en vie des entreprises publiques dont les activités ne présentent pourtant aucun caractère stratégique particulier pour la collectivité nationale comme on s'interroge sur ce qui justifie l'exclusion, dans les faits, des capacités de réalisation privées de l'accès aux grands marchés publics. Dans le même ordre d'idées, on chercherait vainement une explication sensée au fait que l'accès au crédit bancaire continue d'être exercé comme un quasi monopole de l'Etat et au nom de quelle logique économique l'on empêche une saine et loyale concurrence entre des banques publiques qui contrôlent plus de 90% de l'épargne nationale. Même une institution officielle, aussi vitale en économie de marché que celle du Conseil de la concurrence, n'a pas pu être régulièrement mise en place et installée depuis plus de quinze années, au mépris des quatre lois successives votées en la matière par l'assemblée nationale. Enfin, la liberté de commerce et d'industrie signifie, à nos yeux, la fin de la marginalisation du secteur privé national, à ce jour injustement assimilé dans son ensemble à l'informel ou à la spéculation alors qu'il contribue pour plus de 50% aux ressources fiscales ordinaires de l'Etat. Ce que nous apprennent toutes les expériences économique réussies à travers le monde (en Chine, au Brésil, en Corée du Sud, etc.), c'est que le développement économique et social est indissociable d'un rôle central assumé par les entrepreneurs privés nationaux. **Au moment où est en train de s'ouvrir ce débat national sur les réformes politiques dans notre pays, le Forum des chefs d'entreprises tient à souligner solennellement que rien de sérieux ni**

**de durable ne saurait se construire dans le champ économique national sans le respect scrupuleux de la règle de droit.**

5- Enfin, il faut rappeler que l'économie de marché est, dans son essence, une économie de dialogue. Le rôle premier de toute politique économique publique n'est rien d'autre que celui de créer les conditions de l'épanouissement et du développement de l'entreprise, qui est le centre névralgique de la création de valeur et de l'emploi pour la collectivité nationale. De même que l'Etat a besoin d'entreprises efficaces et compétitives, de même les entreprises ont besoin d'un environnement propice pour croître et être performantes. Toutes les expériences réussies à travers le monde le montrent bien : il est inconcevable d'imaginer un développement économique sérieux et durable sans une convergence profonde entre les objectifs ciblés par les politiques publiques et ceux poursuivis par les entreprises. Dans un tel contexte, c'est la recherche permanente de cette convergence qui est, de part et d'autre, la base même du dialogue entre pouvoirs publics et organisations patronales et non l'expression d'une confrontation stérile, comme c'est malheureusement le cas aujourd'hui. Il n'est pas, à titre d'exemple, raisonnable que des lois d'une importance majeure soient votées sans que les acteurs directement concernés n'en aient pris connaissance qu'au moment où elles leur sont appliquées. Il est encore moins concevable que les représentants du secteur économique privé national, qui est à la base de plus de 80% de la valeur ajoutée nationale hors hydrocarbures, soient presque totalement absents d'une instance de consultation comme le CNES (Conseil national économique et social). Pour revenir à cette forme de dialogue fécond que les entrepreneurs nationaux appellent de leurs vœux, **la condition première serait certainement de dépasser cette fausse conception de la politique économique nationale, qui**

**veut que l'Etat soit le centre obligé de toutes les activités économiques, le dispensateur de la richesse et le distributeur de revenus. En d'autres termes, la réforme essentielle à mener à ce niveau est celle qui consistera, pour l'Etat, à se recentrer sur ses missions régaliennes et à laisser leur entière autonomie aux entreprises publiques et privées, qui doivent pouvoir exercer librement leurs activités dans un marché national concurrentiel.**

Ce sont là les quelques axes de réflexion que le Forum des chefs d'entreprise a souhaité apporter comme base de sa contribution au débat sur les réformes politiques ouvert dans notre pays, et qui accompagnent et motivent le mémorandum synthétisant les propositions économiques que notre association a régulièrement portées à l'attention des pouvoirs publics.